

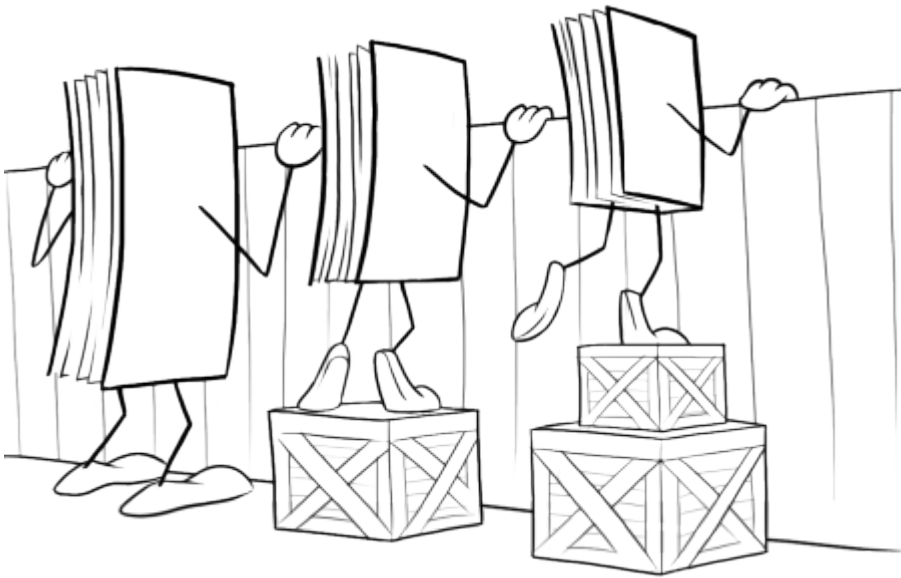


## **La situation actuelle**

Sachant que l'école est le premier intermédiaire de l'Etat pour la plupart des jeunes, il y a vraiment lieu de s'inquiéter de la manière dont la justice y est rendue. Dans tous les établissements, les moyens manquent pour mener l'enquête sur les faits problématiques, pour prendre le temps d'entendre les personnes concernées, pour que celles-ci aient la possibilité de se défendre et pour que les décisions prises soient éducatives. Plus grave, à des degrés variables, la justice rendue dans quasi toutes les écoles entérine une situation de domination de classe dans laquelle les élèves se sentent forcément discriminés. La conséquence est que, jusqu'à leurs 18 ans au moins, les jeunes vivent dans une institution qui ne donne absolument pas à la justice l'importance qu'elle est censée avoir dans notre démocratie.

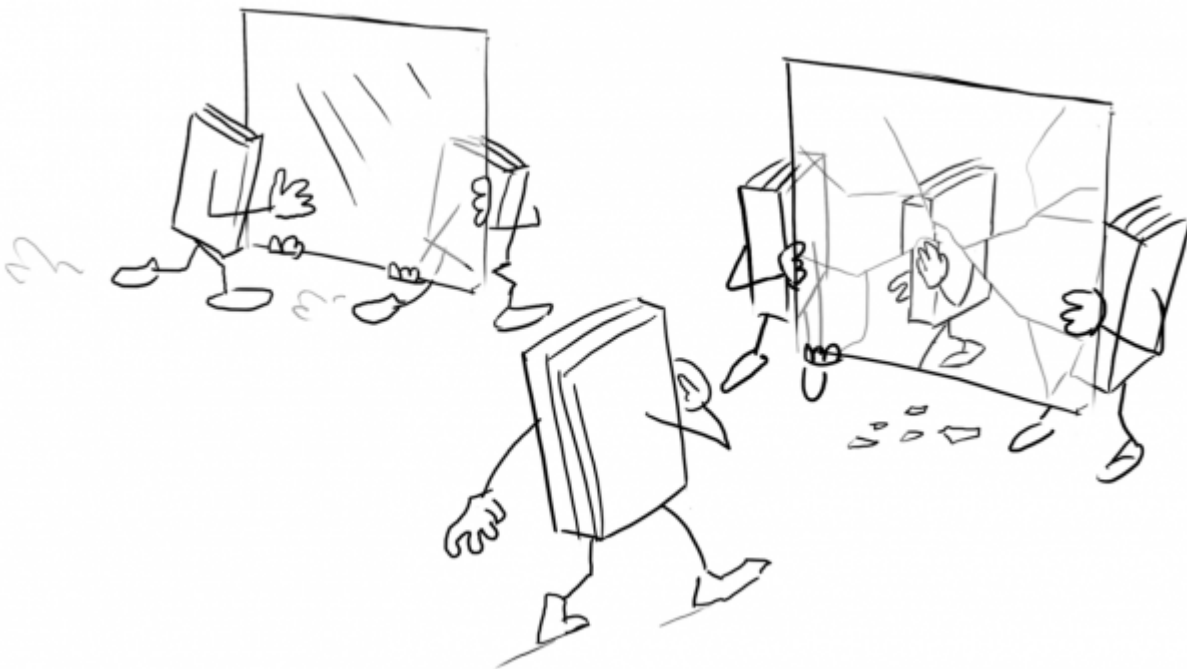
## **Démarche**

Plus encore à l'école qu'ailleurs, il est essentiel de se donner du temps, des moyens et des outils pour rechercher une justice bienveillante, équitable et réparatrice. Il est également fondamental de comprendre que chaque problème est une opportunité, pour éduquer, pour raccrocher, pour faire avancer l'école.



### Une justice bienveillante

Une justice bienveillante, c'est une justice qui recherche l'amélioration de la situation de la victime, pour qu'elle puisse faire quelque chose de ce qui lui est arrivé, pour qu'elle puisse panser ses blessures et se reconstruire. Une justice bienveillante, c'est aussi une justice qui recherche le bien de la collectivité, pour que chaque problème soit l'occasion de la faire avancer. Une justice bienveillante c'est enfin une justice qui recherche l'amélioration de la situation du coupable. Il s'agit que, au terme de la réparation, ce dernier ait changé de posture, qu'il ait compris le problème tout autant que l'intérêt qu'il a à être plus citoyen dans ses comportements.



### **Une justice équitable**

Une justice équitable, c'est une justice qui a le sens de la mesure. Cela suppose que les décisions prises doivent être proportionnelles au faits, mais aussi qu'elles doivent être appropriées aux personnes. En ce sens, la justice équitable vise à ce que chaque incivilité soit suivie par une réparation, elle ne vise pas forcément à ce que cette réparation soit identique ou tarifaire.

### **Une justice restauratrice**

Lorsqu'elle est bienveillante, la justice est presque toujours restauratrice. Cela veut dire que la sanction prend la forme d'une double réparation : réparation du dommage, et réparation de l'image.